



Déclaration liminaire

Assemblée Générale de l'ALPAF

du 23 juin 2017

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Nous sommes inquiets !

Le Président de la République fort de la majorité absolue à l'Assemblée Nationale a les moyens de mettre en œuvre ses engagements de campagne qui n'augurent rien de bon pour les fonctionnaires !

« IL A PROMIS »

120 000 fonctionnaires en moins en 5 ans dont 50 000 dans la fonction publique d'État !

Qu'en sera-t-il de l'action sociale ministérielle : il n'en a point été question !

Nous avons toutes les raisons d'être inquiets à ce sujet également !

Il faut rappeler que nous n'avons pas été épargnés par les suppressions d'emplois, par exemple à la DGFIP, ce sont 15 800 emplois qui ont été supprimés depuis 2010.

Depuis 2010, dans la fonction publique, la valeur du point d'indice était gelée, il a fallu attendre juillet 2016 pour obtenir une revalorisation du point d'indice de 0,6 % et février 2017 pour obtenir la même très faible revalorisation de 0,6 %. Si nous tenons compte des effets conjugués de l'inflation depuis le 1/1/2000 et du gel du point d'indice, la perte réelle de pouvoir d'achat pour un cadre C est en moyenne de 275 € par mois !

Quant à l'association ALPAF, en 2016, sans subvention, celle-ci a procédé à 134 réservations de logements et a assuré toutes ses missions sans faillir.

Nous tenons à souligner le beau travail effectué afin de réduire les loyers d'inoception, même si des progrès sont encore à réaliser dans ce domaine.

Pour 2017, avec une subvention de 14 M € l'ALPAF doit assurer toutes ses missions, rappelons qu'en 2015 la subvention était de 25 M €.

De toute évidence, afin de garantir le même niveau de prestations et développer l'offre de logements, il est nécessaire, pour l'avenir, d'obtenir une subvention largement au-dessus de la subvention de 2015.

En ce qui concerne le logement, la province est mal servie alors que des besoins existent dans les grandes métropoles et les zones à forte tension immobilière ; en même temps, il est nécessaire d'offrir pour Paris et la région parisienne un parc locatif plus important et adapté aux revenus les plus bas, rappelons que les cadres C voient leurs salaires stagner sur le long terme.

Par ailleurs, La CGT souhaite que les réservations soient axées sur les T2 dans la mesure du possible, en effet, nous souhaitons qu' à l'avenir les personnes seules puissent avoir accès plus facilement aux deux pièces.

Nous exigeons l'accès du parc Alpaf aux retraités.

Par ailleurs, nous demandons qu'ils aient accès à des logements plus petits afin de pouvoir libérer des logements qui pourraient être offerts aux familles avec enfants. Dans ce but, pour ne pas léser les retraités, il est nécessaire d'engager une réflexion afin de leur proposer des loyers attractifs.

Nous demandons, pour les départements et collectivités d'outre-mer, un effort de communication afin de connaître leurs besoins en logement et s'assurer que ces collègues disposent de toutes les informations au regard des prestations offertes par l'ALPAF.

Nous rappelons que la CGT demande la transformation du prêt logement étudiant, compte tenu de sa faible attractivité, en aide au logement pour les étudiants.

En conclusion, L'ALPAF dispose d'une équipe volontaire et efficace, il faut lui donner les moyens d'agir !